



«Patrimoine responsable : patrimoine menacé ?»

Conférence Jeudi 8 novembre 14h30 - 18h30

SALLE GABRIEL

Les ASSOCIATIONS NATIONALES DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER, reconnues d'utilité publique, présenteront une intervention commune autour du thème : « Patrimoine responsable : patrimoine menacé ? ». Au cours de cette conférence animée par Alain de la Bretesche, Président délégué de la Fédération Patrimoine-Environnement, seront abordés les thèmes suivants :

- **1/ Quel avenir pour les entrées de ville ? Vers une gestion responsable du patrimoine**, par **Brigitte Compain-Murez**, ingénieur-chercheur, secteur de l'énergie, expert ville durable, Paysagiste ENSP, présidente de Saint-Fiacre Loire-Baratte

L'aménagement des entrées de ville en zones commerciales, étendues sur de vastes superficies du territoire, participe pour une part non négligeable au phénomène d'étalement urbain et induit de graves conséquences pour l'agriculture, l'environnement et le paysage... Grâce à de nouvelles dispositions réglementaires (Loi Grenelle 2), au manque de foncier constructible et au changement des modes de vie (et de consommation) de nos concitoyens, s'ouvrent de nouvelles perspectives en faveur d'une requalification des entrées de ville...

- **2/ Les monuments historiques, acteurs du développement durable**, par **Catherine Scheidecker**, Déléguée générale de la Demeure Historique

Les monuments historiques s'inscrivent par essence dans le développement durable. Cependant ils sont confrontés aux grands défis actuels liés à la raréfaction des ressources énergétiques traditionnelles, au développement de nouvelles formes d'énergies. Comment adapter ces bâtiments aux critères environnementaux actuels, améliorer leurs performances énergétiques, tout en préservant leurs qualités propres et la cohérence de leurs constructions, comment préserver l'harmonie de leur environnement et la biodiversité ?

Ce guide propose des solutions pratiques adaptées aux contraintes du bâti ancien, protégé ou non au titre des MH, des avis d'experts, des témoignages et des conseils de propriétaires-gestionnaires de monuments historiques privés, qui cherchent au quotidien à partager et transmettre leur expérience.

- **3/ le Patrimoine rural : un patrimoine éco-responsable**, par **Georges Duménil**, président de Maisons Paysannes de France assisté de **Tony Marchal**, architecte et ingénieur des ponts et chaussées.

De par son origine rurale, son implantation, le choix de ses matériaux, le patrimoine rural construit avant la dernière guerre, présente toutes les qualités écologiques lui permettant de se placer au dessus de la moyenne des performances requises.

Afin d'éviter les mutilations que les prescriptions du Grenelle de l'Environnement, utilisées mal à propos, risquaient de lui faire subir, Maisons Paysannes de France, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, a mis en place plusieurs opérations à caractère scientifique afin de prouver les qualités éco-environnementales de ce bâti. C'est ce que nous développerons au cours de cette conférence.

- **4/ Les moulins à eau, un patrimoine menacé**, par **Annie Bouchard**, présidente de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

Suite à une interprétation abusive par la France d'une directive européenne, tout un pan de notre patrimoine, de ses paysages et des équilibres écologiques risque de disparaître, ainsi que le réservoir d'énergie propre et renouvelable qu'il détient.

A l'heure où la société s'inquiète de son environnement et où les ressources énergétiques commencent à s'épuiser, il est essentiel de préserver le potentiel de production hydroélectrique de faible puissance dont l'histoire remonte très loin dans le passé, ainsi que les petits aménagements hydrauliques qui sont les héritiers de cette histoire...

La FFAM, ses 100 associations et ses milliers de membres se mobilisent pour que le 3^{ème} patrimoine de France ne disparaisse pas !

- **5/ Les schémas régionaux éoliens respectent-ils les paysages ? La vérité qui blesse**, par **Eric Duthoo**, délégué Centre pour la Ligue Urbaine et Rurale qui présentera l'expérience de la région Centre avec son recours contentieux et par **Philippe Toussaint**, président des Vieilles Maisons Françaises, qui présentera les cartes des schémas régionaux éoliens

Le rôle des schémas régionaux éoliens dans la protection des paysages ne doit pas être sous-estimé : un amendement surprise n'a-t-il pas supprimé l'obligation de créer des zones de développement éolien préalablement à toute implantation d'éoliennes ? Si une telle disposition était confirmée, le seul document public de référence serait ces schémas. Or leur mise en œuvre a été particulièrement critiquable dans la plupart des régions. L'objet de cette présentation est d'alerter les défenseurs du paysage sur les vices de procédures qui ont émaillés la consultation prévue par la loi et de donner une vision d'ensemble de la désinvolture avec laquelle le cadre de vie des français a été traité.

Conclusion générale par **Robert Werner**, ancien grand reporter à TF1, membre correspondant de l'Institut et vice-président de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France.